

Marseille, le 1er Mai 1809.

Marseille, le 1er Mai 1809.

Monsieur,

Voulant donner à mon fils et à mon beau-fils PAUL AUTRAN une preuve étendue de ma confiance, et de la satisfaction qu'ils m'ont procurée, je me suis déterminé à leur céder l'entière gestion du commerce dont je me retire. Les fonds qu'ils auront dans leur société, et l'expérience qu'ils ont acquise en étant mes collaborateurs, me font espérer que vous voudrez bien leur continuer l'honorable estime que vous m'avez toujours témoignée, et dont je suis fort aise de trouver occasion de vous remercier. Je m'assure qu'ils s'efforceront de justifier votre bienveillance; je ne cesserai moi-même de les aider de mes conseils et de mes moyens.

AGRÉEZ, JE VOUS PRIE, MES SINCÈRES SALUTATIONS.

Autran Bellier